

CÉLÉBRER ET PROMOUVOIR **LA LAÏCITÉ**

Le 9 décembre prochain, nous allons célébrer le centenaire de la Loi de séparation des églises et de l'Etat, pilier de notre laïcité. A la veille de cette célébration, les revendications communautaristes à caractère religieux se multiplient : l'ouverture de piscines municipales à des horaires réservés aux femmes, demandes de celles-ci d'être soignées à l'hôpital public exclusivement par des femmes, les entraves toujours plus grandes aux droits à la contraception et à l'IVG, les demandes toujours plus pressantes de favoriser financièrement les écoles privées confessionnelles et communautaires au détriment de l'Ecole de la République, etc. Face à cette offensive, la loi du 15 mars 2004, interdisant le port de tout signe religieux à l'Ecole, a réaffirmé le principe de laïcité. On vient de faire échec, grâce à la mobilisation laïque et féministe internationale, à la création de tribunaux religieux en Ontario au Canada. Des batailles féministes et laïques ont été gagnées mais des dangers demeurent.

La Loi de séparation des églises et de l'État, notre bien commun !

Que dit la loi de décembre 1905 : « Article 1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes. Article 2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. » Cette loi, autrement dit, c'est la reconnaissance et la garantie de la liberté de croire ou de ne pas croire (art.1), c'est la religion réservée à une place qui est celle de la vie privée et de la conviction personnelle, c'est en même temps la définition d'une séparation stricte entre le politique et le religieux (art.2). L'Etat en déclarant à travers la loi de 1905 qu'il n'a pas de religion ou de pensée officielle, les autorise toutes.

La laïcité, c'est l'affirmation que ce qui nous fait égaux, la loi, la politique, la démocratie, sont au-dessus de ce qui nous différencie, les religions, les origines diverses, les cultures régionales, sans pour autant les mépriser, bien au contraire. L'égalité en droits portée au-dessus des différences, les protège toutes contre la tentation de domination de l'une sur les autres. La laïcité unit les hommes et les femmes par l'égalité, elle en fait les agents d'une histoire commune, dans le droit fil de la Révolution de 1789 et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789, proclamant les valeurs de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.

L'École au cœur des enjeux de la laïcité

Les lois laïques et républicaines ont imposé l'obligation scolaire, la gratuité et la neutralité religieuse de l'école, la laïcisation du personnel enseignant jusque-là essentiellement religieux. Elles ont posé le cadre de la généralisation du droit à l'école pour les filles. L'école demeure au cœur des enjeux de la laïcité parce que c'est le lieu de diffusion des savoirs et de la formation des citoyen-ne-s, le lieu d'apprentissage de l'autonomie de la pensée. L'Ecole ne peut être soumise aux différents groupes de pression : économiques, culturels, religieux, politiques, etc. Chaque enfant, citoyen-ne en devenir, doit pouvoir construire, dans une société solidaire, sa propre liberté.

De graves dangers guettent la laïcité et les principes de la République

Le Ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy crée une commission chargée de préparer selon lui, un « toilettage » de la Loi de séparation des églises et de l'Etat, pour imposer le financement des lieux de culte par les pouvoirs publics et donc sur nos impôts. Façon de flatter les musulman-e-s en France en lorgnant sur leur vote en vue des prochaines élections présidentielles.

Nous revendiquons le principe d'égalité en droits contre les propositions d'une politique de discrimination positive en France, distribuant des droits communautaires spécifiques selon la couleur, la religion, l'origine etc., Les communautarismes sont en effet les meilleurs alliés du néolibéralisme scrupuleux dans l'application de la devise bien rôdée « diviser pour régner ».

La construction européenne ne doit pas favoriser les communautarismes ethniques et religieux en lieu et place de la souveraineté populaire et de l'égalité en droits des citoyens vivant dans l'Union européenne .

L'exigence d'émancipation des femmes a été un facteur important de l'évolution de l'ensemble de notre société vers plus de liberté, à travers plus d'égalité entre hommes et femmes. Une conquête qui est actuellement gravement remise en cause sous couvert de la religion et de la tradition.

Les combats laïque, féministe et social sont indissociables

La laïcité conditionne notre vivre ensemble, la forme même de notre société.

Ce n'est pas de moins de laïcité dont nous avons besoin mais bien de plus. Par exemple, nous demandons l'abrogation des statuts territoriaux dérogatoires (Alsace, Moselle, Guyane, Mayotte).

Nous revendiquons le féminisme qui exprime l'exigence d'une stricte égalité en droits entre femmes et hommes et entre toutes les femmes de la planète. C'est l'enjeu qu'éclaire le centenaire de la Loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat dont la défense nous concerne toutes et tous. La réalisation concrète du principe d'égalité passe aussi par la lutte contre les injustices sociales, contre toutes les discriminations. La laïcité est au cœur de notre modèle républicain et démocratique, au cœur de nos libertés communes et de l'égalité, c'est sans aucun doute un principe porteur d'émancipation vers un monde plus juste et plus pacifique.

« LA LOI DE 1905, UN ACQUIS HISTORIQUE POUR LA LAÏCITÉ »

Réunion publique A PARIS (METRO GAMBETTA) LE MERCREDI 7 DECEMBRE 2005 A 19H30 A LA SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE DU XX^e

Accueil
par **Michel Charzat**,
Député-Maire du XX^e arrondissement

Avec la participation
de **Marc Viellard**, écrivain

et d'un orateur par organisations appelantes :
**Fédération Efficacité-Indépendance-Laïcité (EIL), Ni Putes Ni Soumises (NPNS),
Pour la République sociale (PRS), Syndicat National de l'Enseignement Technique Action
Autonome (SNETAA), Union des Familles Laïques (UFAL),**
et de toutes celles qui nous rejoindrons pour cette réunion publique.